Deſcription d'une nouvelle charrue à cinq coutres, imaginée par le même.

Obſervations de M. L... ſur quelques objets d'Agriculture.

Diſcours prononcé en plein champ par M. Rigaud de Liſle, lors de la diſtribution du prix du labourage.

Vrai moyen de répartir juſtement l'impôt ſur les terres.

Lettre de M. Bernard D. R. de la Faculté de Médecine ſur un traitement d'une petite vérole confluente.

Voyage en Siberie, &c. par M. l'Abbé Chappe d'Auteroche, premier Extrait.

Nouvelles Obſervations ſur les lettres-de-change, & billets de commerce, par M. Rogue.

Mémoire ſur l'uniformité des poids & meſures.

De l'origine des Edifices, tirée d'un Traité d'Architecture civile de William Chambers. Traduction de l'Anglois par M. Pingeron.

De la conſervation des Enfans nouveaux nés, &c. par Raulin, Docteur en Médecine. *Extrait.*

L'Eſprit de Légiſlation, traduit de l'Allemand, premier Extrait.

COMMERCE.

De Philadelphie, *le 7 Novembre 1768.*

La Société de Philoſophie, établie dans cette Ville, reçut dernierement du Docteur Benjamin Galle de Killingſmorth, dans le Connecticut, un préſent d'un grand prix, qui conſiſte dans des cryſtaux tant bruts que polis, qui ſont de différentes couleurs, & que cette Colonie a produits. Cette Société a remercié M. Galle de cette libéralité patriotique.

Les Connoiſſeurs eſtiment beaucoup le poli qui a été donné à ces cryſtaux. On le doit à un nommé *Abel Quel*, Joaillier & Lapidaire de Connecticut, qui a inventé une machine pour polir les différentes eſpeces de cryſtaux, & qui, dans cet Art, n'a jamais reçu d'inſtruction de perſonne.

De Londres, *le 28 Déc. 1768.*

Le Capitaine *Hanſon*, de retour de la Virginie, rapporte que le Capitaine *R. Barroit*, qui venoit d'y arriver de Liverpoole, a heurté ſur ſon paſſage, dans l'obſcurité de la nuit, un *Brigantin François* avec une telle violence, qu'il l'a fait couler à fond; auſſi-tôt quelques François ſe ſont ſauvés à bord du ſenau; le reſte, au nombre de dix, enſevelis la plupart dans leurs lits, eſt péri avec le vaiſſeau. Les François ne furent pas plûtôt montés ſur le ſenau, qu'ils ſe mirent à pomper de toutes leurs forces, craignant qu'ils n'euſſent fait une voie d'eau par la violence du choc. On n'a rien ſauvé de la cargaiſon, qui conſiſtoit en partie dans une ſomme conſidérable d'argent monnoyé. Le Capitaine *Barroit* a conduit le reſte de l'Equipage François à la Virginie.

De Galway, *le 22 Décembre 1768.*

On aſſure qu'un Médecin du Comté de Mayo, & qui eſt grand Phyſicien, eſt parvenu à perfectionner la Bouſſole. Nous ignorons en quoi conſiſte ſon invention, ſi c'eſt dans un moyen de corriger la variation de l'aiguille, ou ſi c'eſt dans celui d'empêcher le fer d'agir ſur elle & de la déranger; peut-être même a-t-il réuni ces deux objets. Ce qu'il y a de sûr, c'eſt que les Sçavans, qui ſont Juges compétens dans cette matiere, font beaucoup de cas de ſa découverte.

Compagnie des Indes.

Prix courant des Marchandiſes qui ont été vendues à l'Orient le 9 Déc. 1768.

Sçavoir:

Mouchoirs de 10 à la piece ſur près de 3 quarts.

7 M O G H à 15 l. 17 ſ.
7 M O à 17 l. 3 ſ.
7 M O de 17 l. 8 ſ. à 17 l. 9 ſ.
8 M O G H à 17 l. 19 ſ.
8 M O à 18 l. 2 ſ.
8 M O de 18 l. 3 ſ. à 18 l. 8 ſ.
9 M O à 18 l. 14 ſ.
9 M O de 19 l. 1 ſ. à 19 l. 2 ſ.
10 M O à 20 l. 6 ſ.
13 M O de 22 l. 16 ſ. à 23 l. 16 ſ.
14 M O à 23 l. 3 ſ.
14 M O de 22 l. 1 ſ à 22 l.

PARIS. *18 Janvier 1769.*	
Amſterdam,	55 ¼
Lond.	32
Hambourg,	180
Madrid,	14 19
Cadix,	14 18 6
Livourne,	95
Lyon,	⅛ p. ⅜ p

BORDEAUX *le 5 Janv. 1769.*	
Amſt.	55 ⅛ letres.
Lond.	31 7 8e
Hamb.	26 ¼
Paris echu,	⅛ p ⅜ p.
du 9 Janv.	
Amſterd.	55 1 16e
Londres,	32
Hamb.	26 3 8e
Paris à vue	⅛ p. ⅜ p.

MOYEN

En uſage à Rome pour trouver les fractures des conduits enfoncés profondément dans la terre, ſans être obligé de les découvrir dans toute leur longueur. Extrait du Voyage manuſcrit de l'Europe de M. Pingeron.

Rome moderne eſt encore la plus belle Ville du monde; ſes places, ſes fontaines & ſes édifices y annoncent la plus grande magnificence; on douteroit même que Rome ancienne eût pu l'egaler ſans les monumens qui en reſtent. Parmi les commodités dont on jouit encore dans cette Capitale des Arts, on doit regarder celle d'avoir des eaux excellentes dans preſque toutes les maiſons & ſur toutes les places publiques. Comme les conduits ſont enfoncés très profondément dans la terre, les Fontainiers ont imaginé un moyen très ſimple pour en trouver les fractures, ſans être obligés de découvrir les conduits dans leur longueur. Ils font des trous de diſtance en diſtance dans la direction du tuyau, & s'enfonçant juſqu'à ce qu'ils l'aient découvert, ils l'ouvrent enſuite & y adaptent un tuyau de même calibre, qu'ils placent verticalement ce conduit qui eſt fermé avec un robinet au-deſſous de l'endroit où il ſe joint à un grand entonnoir qui doit ſe remplir dans tant de ſecondes, ſelon le calibre du conduit, ce qui eſt connu par l'expérience. Le nombre de ſecondes ſe conduit ou avec le pendule ou par les battemens du pouls, qui laiſſent ordinairement une ſeconde d'intervalle entre eux. Cette opération ſe fait d'abord au milieu de l'eſpace compris entre le réſervoir & la fontaine, ou la branche principale d'où il tire ſon origine. On répéte enſuite de moitié en moitié cette opération juſqu'à ce que l'on ait découvert l'endroit crevé; on leve enſuite la terre pour le raccommoder, ſelon la méthode ordinaire. Quand la fracture eſt peu conſidérable, & qu'il n'y a pas une perte totale d'eau, on ſoude deux tuyaux à celui qui eſt ſoupçonné; ils ſont dans une ſituation verticale & d'une certaine élévation: l'un d'entr'eux ſe termine par une pointe recourbée, ſemblable à l'ajutage d'une fontaine; il y a un robinet pour laiſſer échapper ou pour retenir l'eau à volonté; l'autre tuyau répond à un large entonnoir dans lequel tombe l'eau que lui fournit celui dont on vient de parler. Cet entonnoir, dont la capacité eſt connue, doit être rempli en tant de ſecondes, ſi le tuyau n'eſt pas endommagé; on évalue par les différences le dommage ou la perte de l'eau. Il eſt aiſé de voir que toutes ces connoiſſances ſont les réſultats d'expériences faites pour cet objet. Les conduits en bois d'aune & de chêne, nommés *pipes*, dont on ſert à Londres, ſeroient les

meilleurs de tous, ſi leur durée étoit plus conſidérable, quoiqu'elle ſoit très-longue. Ils n'ont rien à craindre de la compreſſion extérieure & de la gélée.

DU HAVRE, *le 10 Janvier 1769.*

Navires en armement.

Le Navire François la *Gracieuſe* de 200 tonneaux, Capitaine *Teſſier* du Havre, eſt en charge dans ce Port pour la Martinique, & partira à la fin de Février, Armateurs MM. veuve *Chriſtina* & *Turpin.*

DE HONFLEUR, *le 12 Janvier.*

Les Navires François le *Comte de Saint-Florentin* de 200 tonneaux, Capit. *Lemire*, Armateurs MM. *Legrand* & Compagnie; la *Fidele* de 45 tonneaux, Capitaine *Sanſon.*, Armateur M. *Simon Berard*; l'*Aimable Marie*, de 150 tonneaux, Capit. *Beauval Maurin*, Armateur M. *P. L. Carpentier*, ſont en charge dans ce Port; les deux premiers pour Guinée, & le troiſième pour le Port-au-Prince.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 18 Janvier 1769.*

	#	s	
Or de Portugal, à . .	712		marc.
Du Mexique à . . .	704		
Du Perou à	696		
Les guinées à	710		
Ducats à	97	5	once.
Or fin à 23 k. 31. 32 à .	98	10	
Or à 20 karats à . . .	83		
L'argent à 11 d. 20 g. à .	54		marc.
Idem à 11 d. 10 g. à . .	51	17	
Piaſtres, ...	48	15	

FINANCES.

ÉDIT DU ROI,

Concernant le rembourſement des Effets de la troiſième Claſſe; les reconſtitutions des Rentes conſtituées à un denier plus fort que le denier Vingt-cinq; le paiement de celles provenant des Effets au Porteur, énoncés en l'Édit de Juin 1768: Et portant création de Quatre millions de Rentes viageres ſur une ou ſur deux têtes.

Donné à Verſailles au mois de Décembre 1768.

Regiſtré en Parlement.

ARTICLE PREMIER.

LEs effets de la troiſième Claſſe, enoncés en l'article VI de notre Déclaration du 29 Novembre 1767, & reſtans à rembourſer; ſçavoir, les Billets de la troiſième Loterie royale de 1755, les Contrats ou Effets ſur les Deux ſols pour livre du Dixième de 1756, les Billets de la quatrième Loterie royale de 1757, & les Actions des Fermes de 1759, ou les Contrats dans leſquels leſdits Effets auront été volontairement convertis, participeront ſeuls aux rembourſemens ordonnés par notre Edit du mois de Décembre 1764, juſqu'à leur entiere & parfaite extinction, ſans qu'il en ſoit fait aucun tirage, & ſuivant l'ordre établi par numeros, pour les Effets de ladite Claſſe: à l'effet de quoi il ſera fait, pour la prochaine année 1769 un nouvel état de ceux qui devront être rembourſés, depuis le 1^er^ Avril de ladite année juſqu'à pareil jour 1770, lequel ſera porté à dix-ſept millions, conformément à l'article VIII de notre Déclaration du 29 Novembre 1767, au lieu de douze millions cent quarante-quatre mille ſoixante-ſeize livres, à quoi ſeulement les rembourſemens des Effets de lad. troiſième Claſſe devoient monter, par celui qui eſt à la ſuite de la liſte du tirage fait le 26 Janvier dernier; & ſera, au commencement de chacune des années ſuivantes, donné un pareil état par ordre de numéros, juſqu'à l'entier & parfait rembourſement deſdits Effets; après lequel entier & parfait rembourſement, il ſera procédé à l'extinction des dettes des deux autres Claſſes, ſuivant l'indication que nous nous réſervons d'en faire, ſans que les rembourſemens puiſſent être interrompus, conformément à l'article XIII de notre Edit de Décembre 1764,

& ſans déroger au ſurplus de noſdits Edits, Arrêts & Déclarations.

II. La faculté d'aliéner les rentes par la voie de la reconſtitution accordée par notre Déclaration du 2 Juillet 1765, aura lieu, & de la même maniere pour celles provenant des Contrats qui ont été & ſeront paſſés en exécution de notre Edit de Novembre 1767, en obſervant les formalités preſcrites par l'article Ier de notredite Déclaration du 2 Juillet 1765; au moyen deſquelles, & ſans qu'il en ſoit beſoin d'autres, les recettes & dépenſes réſultantes deſdites reconſtitutions ſeront admiſes & paſſées ſans difficulté dans les états au vrai, & comptes des Gardes de notre Tréſor royal, en rapportant ſur la recette les ampliations de leurs quittances, & ſur la dépenſe des groſſes des contrats, titres de propriété, quittances de rembourſement, certificats & autres décharges en pareil cas uſitées: & pourront, toutes les rentes conſtituées à un denier plus fort que le denier Vingt-cinq, être reconſtituées au denier de leur conſtitution; dérogeant à cet égard à l'article IV de notre Edit de Juin 1766, lequel ſera au ſurplus exécuté ſelon ſa forme & teneur.

III. Les Rentes provenant des différens Effets au Porteur, énoncés dans notre Edit du mois de Juin 1768, continueront d'être payées par notre Caiſſe des arrérages, conformément à l'article VIII de notre Edit du mois de Novembre 1767, & ainſi que l'étoient les intérêts des Effets qui ont ſervi ou ſerviront de valeur aux conſtitutions: à l'effet de quoi les fonds qui étoient deſtinés au paiement deſdits arrérages, ſeront verſés à ladite Caiſſe des arrérages, nonobſtant ce qui eſt ordonné par notredit Edit du mois de Juin 1768, auquel, en ce qui y eſt contraire, nous avons dérogé.

IV. Les dix nouvelles parties de rentes ſur l'Hôtel de notre bonne Ville de Paris, que nous avons établies par notredit Edit du mois de Juin 1768, compoſeront, avec les ſoixante-quatre parties ci-devant établies, le nombre de ſoixante quatorze parties, & les vingt nos Conſeillers-Tréſoriers-Receveurs Généraux & Payeurs des rentes dudit Hôtel, avec les vingt nos Conſeillers-Contrôleurs Généraux deſdits Payeurs, que nous avons créés par notredit Edit, feront également & indiſtinctement, à commencer de l'année 1769, dont l'exercice ſera ouvert au 1er Juillet de ladite année, la recette, le paiement & le contrôle de toutes les Rentes établies ſur ledit Hôtel de Ville, ſoit perpétuelles ou viagères, ſoit celles dites Tontines, dont le fonds eſt aſſigné ſur les Aides & Gabelles, & cinq groſſes Fermes, tant celles créées par nos précédens Edits, que celles qui ſeront créées par celui-ci, & qui pourront l'être à l'avenir: Voulons qu'au ſurplus notredit Edit du mois de Juin 1768, ſoit exécuté en tout ſon contenu, ſelon ſa forme & teneur.

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Proc. pt. J. 1769.
Boſcheron,	6e.	C.	23
De Tournieres,	15e.	C.	24
Maigret,	21e.	t. l.	24
Hurel,	28e.	A.	24

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Janv. 1769.	*Lundi 16.*	*Mardi 17.*	*Mercredi 18.*
Ac. des Indes.	1182 ½	1180	1180
Emp. de la Com.	425	425	
Prom. à 5 p ⅝.		20	20
Prom. à 4 p ⅝.	41 ½	42	42
Ac. des Fermes.	865	865	862 ½
Amortiſſement.			
2 ſ. p. l. du Dix.	8 ½	8 ½	9
3e. Loterie.	au pair 2 1770	au p. 1 p. ⅝ 1770.	au pair
Annuités.	300	300	300
Coup. d'An.	60	60	60
Emp. de 50 mil.	39	39	
Emp. de 30 mil.	40	40	40
Col. 1759.			
Canada.	44 ½	44 ½	
4e. L. Epoques.	13 ½ 12e 19	13 ½ ½	13 ½ 12e 18 18 ½
Nouette.	38 ½	38 ½	38 ½
Ac. de la caiſſe	1075	1075	1075
Bill. de la Com.			
CONTRATS tirage de la C.	2e 408 3e 370 4e 360	2e 408.	2e 408.
	(5e 350		
Sur la Ville			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 6.

DU HAVRE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU 6 au 9 Janvier 1769, il eſt entré dans ce Port 4 Navires François & 13 Etrangers, ſçavoir, des François, l'*Aimable Eliſabeth* du Havre; le *Saint Pierre* de Dunkerque, venant tous deux de Dunkerque avec poudre à canon, morues, vin & autres; le *Saint Jean* de Saint Valeri ſur Somme, venant de ce même endroit avec méteil; l'*Intelligent* du Havre, venant de Rouen en relâche pour Lisbonne; des Etrangers, le *Jeune Jacob* Hollandois ainſi que les neuf ſuivants, venant de Hambourg avec laine, acier, fer blanc, brai, peaux de vaches & de veaux; la *Dame Sophie*; la *Vigilante*; la *Dame Gertrude*; l'*Anne Catherine*; la *Catherine & Debora*; le *Nouveau Leuwarden*; la *Dame Eliſabeth*, venant tous ſept d'Amſterdam; la *Marie Iſabelle*, venant de Middelbourg, l'*Eſpérance*, venant de Terveer; la *Cather. Conſtance* de Dantzick ainſi que le ſuivant; la *Demoiſelle Marguerite & Helene*, venant tous deux de Dantzick chargés de froment ainſi que les précédens, de ſorte qu'en total il y a eu 1895 tonneaux de froment & 460 tonneaux de ſeigle; la *Notre-Dame de la Barguiera* Eſpagnol, venant de Saint Ander chargé de laine.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 6 Navires François & 1 Hollandois; ſçav. l'*Ajax*, Cap. *le Normand Dupleſſis*, allant en Guinée avec diverſes marchandiſes; la *Bien Aimée Françoiſe* de Cherbourg, allant dans ce même lieu avec différentes marchandiſes; la *Concorde* de Grandville, venu de Saint Malo le 26 Décembre allant à Honfleur avec ſon chargement; le *Preſſigny* de Saint Malo ainſi que les deux ſuivants; la *Valeur*; le *Grand S. Pierre*, allant tous trois à Saint Malo ſur leſt; la *Catherine Cornelie* Hollandois, allant à Alicante auſſi ſur leſt.

DE HONFLEUR.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 20 Décembre 1768 au 10 Janvier 1769, il eſt entré dans ce Port 13 Navires François & 4 Etrangers, ſçavoir, des François, l'*Heureux*, Capitaine *Reſtout*, venant des Cayes S. Louis; l'*Union*, Capitaine *Loiſel*, venant du Port au Prince, chargés l'un & l'autre de ſucre, café, &c. pour divers Particuliers; la *Charmante Catherine*; l'*Eliſabeth*; le *Saint Pierre*; la *Françoiſe*; la *Sincérité*; l'*Union*; le *Saint Nicolas*, venants du Grand Banc de Terre Neuve chargés de 60 milliers de morues vertes grand compte; le *S. Pierre*; le *Poſtillon*, venant tous deux de Bordeaux chargés de farines, vin, eau-de-vie, liqueurs & bled; le *Bertin*; le *Saint Michel*; la *Fidele*, venant tous trois de Saint Malo chargés, le premier de ſucre, les deux autres de morue ſeche; des Etrangers, l'*Amitié*, venant d'Amſterdam chargé de bled; le *Jacobus*, venant de Dantzick chargé auſſi de bled mais pour Rouen; l'*Aimable Gertrude*; venant de Hambourg chargé de laine auſſi pour Rouen; le *Jeune Cornelis*, venant de Londres chargé de diverſes marchandiſes pour Guinée.

DE L'ORIENT.

Du premier au 9 Janvier 1769, il eſt ſorti de ce Port trois Vaiſſeaux de la Compagnie des Indes; ſçavoir, le *Bertin*, allant à Canton à la Chine; le *Praſlin*, allant à Bengale; l'*Indien*, allant à Pondicheri; les deux derniers devant toucher aux Iſles de France & de Bourbon.

DE NANTES.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 31 Décembre 1768 au 6 Janvier 1769, il eſt entré dans ce Port 34 Navires François & 14 Etrangers; ſçavoir, des François, l'*Afriquain* de 120 tonneaux, Capitaine *Pignon Blanc Gaultier*, venant du Port au Prince; la *Ville de Léogane* de 300 tonneaux, Capitaine *Tronſon*, venant de Léogane; le *Prince de Nizarre* de 300 tonneaux, Capitaine *Archambault*, venant des Cayes; la *Jeune Adrienne* de 200 tonneaux, Capitaine *Leray*, venant de la Martinique chargé avec les autres de 995 bariques 96 quarts de ſucre brut, terré & tête, 70 futailles 32 quarts de café, 45 futailles 2 quarts d'indigo, 1 tierçon 1 ancre de cacao, 433 balles & ballots de coton, 2776 cuirs ſecs en poil, 22 madriers d'acajou, 236 billes

de bois de gayac, 45 milliers de bois de Sainte Marthe, 240 bouteilles de vin, ſyrop, confitures & liqueurs ; le *Saint Eſprit* ; le *Saint Louis* ; l'*Angélique* ; l'*Aimable Suzanne* ; le *Saint Louis* ; le *Saint Jean*, venants tous ſix de l'Orient avec des marchandiſes de la Compagnie des Indes ; la *Société* ; la *Marie Perrine*, venant tous deux de Bordeaux avec eau-de-vie, farine, gruau, draps de Carcaſſonne, ceintures de laine, laine, prunes, fayances & 29 tonneaux de vin ; le *Ceſar Romain*, venant de Bayonne avec houes, ſerpes, haches, laine & réſine ; la *Marie Jeanne* ; la *Catherine* ; les *Trois Amis*, venant tous trois de l'Iſle de Ré, de Bordeaux & de Libourne avec 84 tonneaux de vin ; l'*Aimable Julie*, venant de Quimper avec cire jaune, beurre, toile & lin ; le *Mathurin*, venant de Saint Malo avec 1842 morues vertes & huile de morue, l'*Hermione* ; la *Marie Loiſe* ; le *Moineau* ; le *Saint Pierre* ; le *Pierre Euſalie* ; l'*Eſpérance* ; le *Saint André*, venant tous ſept de Noirmoutiers & de Beauvoir avec 203 tonneaux de froment ; la *Conſtance* ; le *Printemps* ; le *Saint Philippe* ; la *Probité*, venant tous quatre du Banc de Terre Neuve chargés à la conſignation de MM. *Ballan*, *Hamart* & *la Maigniere*, de 18 milliers de morues au petit cent ; le *Victorieux*, venant de Caen avec fuſils, mouſquetons, carabines, piſtolets & carreaux à paver ; l'*Ange Gardien*, venant de Vannes avec miel & peaux de moutons ; l'*Aſſomption*, venant de Marſeille, pour MM. *Chancourtois*, *Beguier*, & *Lory* chargé de 98378 liv. de ſavon & autres marchandiſes d'épicerie, droguerie & autres ; l'*Aurore*, venant de l'Iſle Saint Pierre avec 6500 morues vertes, 179 quintaux de morues ſeches ; la *Sainte Anne*, venant de Corck avec beurre & & beuf ſalé ; dus Etrangers, l'*Attente* ; les *Trois Sœurs*, venant tous deux d'Amſterdam, l'un ſur leſt, l'autre avec diverſes marchandiſes ; l'*Eſpérance* ; le *Deſir du Frere*, venant tous deux d'Oſtende, le premier avec planches, latte, barres d'anſpect, manches de gaffes, mâtéreaux, & l'autre ſur leſt, le *Trois jeunes Sœurs* ; le *Jeune Jean*, & le *Jeune Samuel*, venant tous trois de Zeric-zée, les deux premiers ſur leſt, l'autre avec terre cuite & barbançons de grès ; la *Proſpérité des Armateurs*, venant de Pétersbourg avec chanvre, fer en barres & toiles à voiles ; la *Bonne Eſpérance*, venant d'Embden avec fromage, bierre, papier, huile de baleine, &c. le *Jeune Martin* ; la *Demoiſelle Judith Jacoba*, venant tous deux de Roterdam avec cuivrerie, droguerie, quincaillerie, &c. le *S. Dimitrio*, venant d'Archangel avec goudron, brai gras, fer en barres & peaux de chien de mer ; la *Dame Attala*, venant de Saint Malo ; la *Barbara & Anna* ; venant de Saint Valery ſur leſt comme le précédent.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 5 Navires François & 2 Etrangers ; ſçavoir, le *Chevalier de Levy*, Capitaine *Berubé Dudemo*, allant à Saint Domingue par Rochefort ; la *Fidélité*, Capitaine *Algan*, allant au Cap ; le *Comte de Menou*, Capitaine *Berthomé*, allant au Cap par la Guadeloupe ; le *Quenobe*, allant à Bayonne avec fayance, pierres à fuſils & ſucre en pains ; la *Thetis*, allant à la Fotte avec vin ; des Etrangers, les *Deux Freres*, allant à Bruges & à Oſtende ; la *Sara Helena*, allant à Middelbourg avec vin Nantois, ſucre brut & terré.

DE LA ROCHELLE, *le 6 Janvier 1769.*

Le Navire le *Jaſon*, Capitaine *Amplement*, eſt entré dans ce Port venant de Saint Domingue chargé de 14 boucauts 26 bariques 4 tierçons 8 quarts 2 ancres d'indigo, 281 bariques 18 quarts de ſucre brut & terré, 9 boucauts 14 bariques 1 tierçon 9 quarts de café, 42 balles & 20 demi-balles de coton.

DE MARSEILLE.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce Port du 19 Décembre 1768 au 2 Janvier 1769, 59 Bâtimens François & 39 Etrangers ; des premiers, 2 alloient aux Colonies, ſçavoir, la Goelette l'*Henriette*, Capitaine *Auguſtin Gros* de Marſeille, parti pour la Martinique ; & l'*Induſtrieux*, Capitaine *Antoine Patot* de Marſeille, parti pour le Cap François ; les autres alloient à la Ciotat, à Menton, à Frejus, à Arles, à Toulon, à Agde, à la Bourdiguiere, à Cette, en Languedoc, à Nice, à Antibes, à Genes, à Luan, à Bandol, en Corſe, à Calvi, à Cagliari, à Livourne, à Naples, à Barcelonne, à Seville, à Alicante, à Majorque, à Palerme, à Conſtantinople, en Morée, à Salonique, à Smyrne, à Saint Jean d'Acre, à Malthe, à Tunis, à Sainte Croix de Barbarie, à Cadix, à l'Orient, à Nantes, à Rouen, au Havre, à Saint Valeri, chargés de diverſes marchandiſes.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont Saint Michel, 1769.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Samedi 28 Janvier.

AGRICULTURE.

OBSERVATIONS

Sur les Terres ſablonneuſes & graveleuſes, par rapport à la végétation. Extrait de M. Wallerius.

LE gravier & le ſable ſont compoſés de très-petits cailloux ou d'une pouſſiere de pierre, & leurs parties, ſoit qu'elles ſoient ſeches ou humides, ne ſont point cohérentes.

Il y a une eſpece de gravier dont les Payſans ont coutume de ſe ſervir au lieu de mortier. Ce gravier, ſuivant l'examen que M. Wallerius en a fait, eſt mêlé de particules argilleuſes, qu'on peut ſéparer par le moyen de l'eau; il eſt outre cela compoſé de parties calcaires qui ſe manifeſtent en fermentant avec les acides, & de particules ferrugineuſes que l'eau régule peut ſéparer. En conſéquence il eſt aiſé de ſentir pour quelle raiſon ce gravier forme un mortier naturel.

Comme ces eſpeces de terres peuvent ſe vitrifier, elles réſiſtent à tout diſſolvant, & l'on ne peut les diſſoudre avec l'eau ni même avec des diſſolvans corroſifs.

Quelques eſpeces de graviers prennent au contraire une certaine tenacité dans l'eau, à cauſe de l'argille dont elles ſe trouvent mêlées, & elles ſe durciſſent enſuite extrêmement en ſe ſechant, ce qui n'a cependant lieu que par rapport au gravier qu'on appelle *domeſtique*.

Le gravier & le ſable ne contribuent en rien à la végétation, en ne fourniſſant que leur propre matiere. Ils ne peuvent donc être utiles qu'en rendant plus legere & plus poreuſe une terre qui ſeroit trop tenace; en donnant plus de fermeté à une terre de tourbe dont les parties ſont trop déſunies, parce que le ſable s'unit ſans doute au limon qui ſe trouve dans la tourbe; en procurant un libre paſſage à l'air, juſqu'aux racines.

Quelques perſonnes croyent que les cailloux & les pierres fertiliſent les terres, à cauſe d'un principe de ſel qu'ils renferment; mais elles ſont dans une grande erreur. Les fragmens des pierres & les cailloux, ſurtout lorſqu'ils ſont grands, peuvent quelquefois être utiles, en couvrant de leur ombre une portion de terrein, & en la préſervant ainſi de la trop grande chaleur du ſoleil, ou en laiſſant couler l'eau en plus grande abondance ſur les végétaux qui les environnent, ce qui la fait ſouvent pénétrer juſqu'aux racines. On voit ordinairement que l'herbe eſt grande & belle autour des pierres, pourvu que la terre ait une profondeur convenable.

Les terres graveleuſes & ſablonneuſes peuvent nuire à la végétation, 1°. en communiquant aux plantes une trop grande chaleur; car les pierres, qui ſont d'une nature très-compacte, conſervent trop long-temps la chaleur du ſoleil, & ſe refroidiſſent quelquefois avec trop de lenteur.

2°. Ces terres étant trop legeres, elles perdent promptement l'eau & la graiſſe qu'elles contiennent, parce que d'un côté,

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

elles les laiſſent filtrer au travers de leurs interſtices, & de l'autre, parce qu'elles les font évaporer à cauſe de la chaleur qu'elles contractent & qu'elles conſervent ; elles donnent d'ailleurs un trop libre accès au froid, juſqu'aux racines des plantes.

3°. Comme elles ſont compoſées de particules très-dures, elles n'attirent que peu, ou même aucune humidité ni aucunes particules onctueuſes de l'air, & par conſéquent elles ne peuvent contribuer en rien à la nourriture des végétaux.

Il s'enſuit de ces remarques que le ſable eſt utile dans une terre froide & aqueuſe, & que la tourbe procure de grands avantages dans un terrein élevé.

Pour bien connoître la nature d'un terrein, dit M. Wallerius, il eſt à propos de faire une attention paticuliere aux couches inférieures. Quelquefois la couche ſupérieure eſt d'une moindre qualité que la couche inférieure ; quelquefois le contraire arrive. Ce que j'ai dit ſur l'utilité & les inconvéniens des terres, ne doit s'entendre que des couches ſupérieures conſiderées ſéparément. Je ſçais qu'elles peuvent s'améliorer ou perdre de leur qualité lorſqu'on les mêle avec les inférieures, ſuivant la différente nature des unes & des autres.

OBSERVATIONS

Sur les Plantes qui peuvent ſervir de nourriture aux Beſtiaux, par M. Buc'hoz (*a*).

La variété infinie des plantes fait aſſez connoître qu'il y en a de propres pour chaque eſpece d'animal, & que ce qui convient à l'un eſt ſouvent nuiſible & même mortel à un autre. Il eſt donc eſſentiel d'apprendre à diſtinguer les plantes qui ſont bonnes à chaque eſpece : c'eſt le ſujet de cette Lettre. M. Buc'hoz avoue que Linneus eſt le principal guide qu'il a ſuivi. Cet homme, célébre, par ſes rares connoiſſances, a fait une étude particuliere des végétaux qui doivent ſervir d'aliments aux différens beſtiaux, c'eſt-à-dire, aux chevaux, aux vaches, aux chevres, aux brebis, aux porcs. Ce ne pouvoit être que par de longues expériences, & même répétées, qu'il étoit poſſible d'établir quelque choſe de certain ſur cette matiere, & M. Linneus ne pouvoit pas ſeul faire ſes expériences, mais il fut aidé dans ce travail utile par tous ſes Diſciples qui s'empreſſerent d'entrer dans les vues de leur Maître. Quoique la plupart de ces expériences aient été faites en Suede, elles ne ſont pas moins utiles pour la France ; les plantes ſur leſquelles on les a tentées ſont indigenes pour les deux Pays.

Il ne ſuffit pas de connoître la plante qui convient à un animal, il faut encore obſerver quelle partie lui eſt agréable. Les uns ne mangent que les ſommités & les fleurs, d'autres les feuilles, d'autres toute la tige entiere. Ils aimeront telle plante au printemps qu'ils rejetteront en été. Il faut encore prendre garde, pour faire ces expériences, que les animaux ne ſoient dévorés de la faim ; car alors ils ne font aucun choix, & c'eſt dans ce cas qu'ils ſont ordinairement incommodés ; autrement ils ne prendront que le végétal qui eſt analogue à leur nature.

M. Buc'hoz obſerve que c'eſt mal-à-propos qu'on regarde quelques plantes comme venimeuſes ; elles ne le ſont point par leur nature, mais relativement à la conſtitution de l'animal qui la prend intérieurement. Il cite, entre autres exemples, le *tithymale*, plante corroſive pour l'homme, qui ſert de nourriture à une eſpece de chenille ; la ciguë, qui fait mourrir les vaches, eſt très-ſaine pour les chevres ; l'aconit, qui ne fait aucun mal aux chevaux, eſt mortel pour les chevres ; le perſil tue les moineaux, & les porcs n'en reſſentent aucun mal.

Chaque animal ſçait diſtinguer ce qui lui eſt propre, pourvu qu'il ne ſoit pas tourmenté par la faim. Obſervons que l'animal qui vit librement ſe tient volontiers dans le terrein où croiſſent les plantes qu'il aime plus particulierement. Les rennes abandonnent rarement, pendant l'hyver, les montagnes froides de la Laponie, parce qu'il y croît une eſpece de *lichen* qu'elles aiment beaucoup. Les brebis ſe plaiſent dans les champs ſecs & arides, à cauſe de la plante nommée trivialement *fétu de brebis*. Les ſemences du bouleau nain ſont du goût des rats de montagne, & c'eſt pour ne pas manquer de cette nourriture, qui leur eſt ſi agréable, qu'ils reſtent dans la partie bo-

(a) *Vingt-troiſième Lettre périodique.*

réale la plus froide de l'Europe. Le *lagurus* d'Arabie ne vient que dans les ſables fins de cette contrée ; les chameaux, qui s'en nourriſſent, choiſiſſent par préférence ces lieux arides pour leur habitation.

Ajoutons que chaque plante, chaque arbre a des inſectes qui lui ſont particuliers. Tout prouve donc que la diverſité des végétaux a été produite pour la diverſité des animaux.

Nous paſſons ſous ſilence les autres obſervations que M. Buc'hoz a faites ſur cette matiere importante. Sa 24^e^ Lettre, qu'il vient de publier, eſt une ſuite de celle-ci. Elle eſt intitulée : *Lettre ſur les plantes conſidérées comme aliment pour les beſtiaux.* Nous en parlerons inceſſamment.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Décembre 1768, dans les GE'NE'RALITE'S de

BOURGES.				CHAALONS.				LIMOGES.				VALENCIENNES.			
Lieux des Marchés.	Prix.			Lieux des Marchés.	Prix			Lieux des Marchés.	Prix.			Lieux des Marchés.	Prix.		
	l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.				
BOURGES.	21	12		Bar-ſur-Aube.	23	10		Angoulême.	22*	3	6	Aveſnes.	30		
Chateauroux	21	17	6	CHAALONS.	25	10	9					Bavey.	26	5	
				Chaumont.	21							Bouchain.			
Dun le Roi.	19	4		Epernay.	25	16		Bourganeuf.				Cambray.	29	6	8
Iſſoudun.	22	18	10	Joinville.	22		10					Condé.	32*		
				Langres.	18										
La Charité.	24*			Mezieres.	25	12						Givet.	27	10	
La Chaſtre.	19	9	9	Reims.	28*			Brive.	20	6		Landrecy.	31	1	1
				Rethel.	23	3						Queſnoy.	24*	13	9
Le Blanc.	21			St. Dizier.	23	6	10					Mariembourg.	30		
				Sainte - Menehoult.	24							Maubeuge.	26	9	4
St. Amand.	18*	19	6	Sezanne.	27	11		LIMOGES.	18						
				Troyes.	24							Philippeville.			
Sancerre.	22	6		Vaucouleurs.	17*	1	3					St. Amand.	27	13	1
				Vitry.	25	14	4					VALENCIENNES.	30		
Vierzon.	22	10						Tulle.	16*	10					
PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	21	7	10	From. le ſep.	23	12	5	From. le ſep.	19	4	11	From. le ſep.	28	12	5
Pain la liv.		2	4	Pain la liv.		3	1	Pain la liv.		2	3	Pain la liv.		3	8
Avoine le ſ.	5	3	3	Avoine le ſ.	5	19	1	Avoine le ſ.	5	8	3	Avoine le ſ.	5	16	2
Foin le q.	2			Foin le q.	2	11	10	Foin le q.	2	10		Foin le q.	1	8	8
Paille le q.		19	3	Paille le q.		17	2	Paille le q.	1	2	5	Paille le q.		15	9

OBSERVATIONS

De M. Sarcey de Sutieres ſur le ſecret pour détruire les Limaçons.

Il y a plus d'inconveniens à détruire les limaçons par le moyen de la chaux, comme on le propoſe, qu'il n'y a de ſolidité. 1°. La chaux ne ſe trouve pas par-tout, & d'ailleurs le ſecret coûteroit cher, puiſqu'il s'agiroit, ſuivant l'Auteur, de répandre cinq boiſſeaux de chaux par arpent. 2°. Cette quantité ſeroit capable de brûler & de deſſecher les bleds ou les autres plantes, ſur-

tout s'il ſurvenoit de grandes chaleurs, & que le ſoleil fût bien ardent. J'aimerois mieux ſoupoudrer les plantes avec la ſuie de cheminée ; elle fait périr généralement tous les inſectes, & donne de la vigueur aux plantes.

La meilleure maniere de ſe garantir des limaçons eſt de ne ſouffrir aucune friche où ils ſe multiplient abondamment, & de labourer de façon que le terrein ne ſoit jamais trop humide ; par ce moyen, on ſe délivrera d'une infinité d'inſectes qui cauſent tant de ravages. J'ai parlé ailleurs de ceux qui ſont engendrés par les fumiers qu'on applique trop tard ; je ne crois pas devoir le répéter ici.

ANNONCES DE LIVRES.

L'Art d'exploiter les mines de charbon de terre, par M. Morand, *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris.*

La premiere partie de cet Ouvrage formant corps avec la Deſcription des Arts & Métiers, entrepriſe par l'Académie, peut être regardée comme la baſe & le fondement de tout l'art de la houillerie, en ce qu'elle fait connoître dans le plus grand détail au Mineralogiſte & au Chimiſte, dont les recherches peuvent influer ſur le travail des mines, tout ce qu'une fouille de terre peut faire rencontrer, & à l'Ouvrier, les différentes ſubſtances ſoumiſes à ſes manœuvres, leur arrangement, leur diſpoſition, &c. ſoit avant qu'il parvienne au banc de charbon, ſoit lorſqu'il y eſt parvenu.

Si l'Auteur ſe fût tenu à traiter en grand, comme il l'a fait, cette matiere, d'après les Houilleurs du Pays de Liege, l'utilité de l'ouvrage ſeroit reſtreinte à ce Pays ; le Lecteur ou le Voyageur qui ne connoîtroit que la pratique de houillerie de Liege, ſe trouveroit pour les autres pays entierement dérouté par la différence des couches ou bandes qui ſervent de couverture au charbon, leſquelles ne ſont point les mêmes par-tout, & par la différence des termes qu'on employe pour les déſigner : il ne lui ſeroit pas poſſible en conſéquence de faire l'application des connoiſſances curieuſes & utiles qu'il auroit priſes dans cet ouvrage.

Afin d'obvier à cet inconvénient, l'Auteur a ſuivi, pour l'Angleterre & pour l'Allemagne, le même plan ſur lequel il a tracé l'Hiſtoire naturelle des mines de houille au Pays de Liege, de maniere que les mêmes objets, décrits d'abord pour ce Pays en particulier, ſont rapprochés pour différens autres Pays.

Cette premiere partie eſt terminée par un état fort intéreſſant des mines de charbon de terre qui ſont connues en France, d'après lequel il n'y a pas à douter que ving-neuf Provinces de ce Royaume peuvent fournir de cette ſubſtance : on a joint à cette partie un morceau dont on ſent l'utilité, & qui a dû coûter beaucoup de ſoins à l'Auteur. C'eſt une eſpece de Dictionnaire mineralogique, où l'on trouve à chaque ſubſtance la plus grande partie des noms ſynonimes employés par les Ouvriers des différens Pays, & par les Naturaliſtes, pour déſigner ces ſubſtances.

L'introduction qui eſt à la tête de la premiere partie expoſe le plan de la ſeconde qui ne tardera pas à ſuivre, & qui roule ſur la partie pratique. Il paroît que l'Auteur ſe propoſe d'enviſager cette matiere ſous tous les points de vue qui peuvent en faire ſentir l'importance politique & économique.

Parmi les planches doivent ſe trouver deux cartes phyſiques relatives aux mines de charbon de terre du Pays de Liege & de la France, leſquelles feront voir ſous un ſeul coup d'œil tous les endroits de ces Pays où l'on trouve du charbon de terre. Ces cartes ſe vendent chez M. Buache, premier Géographe du Roi, Quai de l'Horloge du Palais.

Eſſai ſur la Peinture & ſur l'Académie de France établie à Rome, par M. Algarotti, traduit de l'Italien par M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie au ſervice de Pologne, 1 vol. in-12. à Paris, chez Merlin, Libraire au bas de la rue de la Harpe.

Le goût de la Peinture étant devenu général, nous ſommes perſuadés que le Public ſçaura bon gré au Traducteur de lui avoir fait connoître les procédés que ſuivent les Italiens dans un Art où ils ont été nos Maîtres. Les matieres ſont traitées avec ordre & expoſées avec cette clarté qui caractériſe particulierement les ouvrages de M. Pingeron. Il ſeroit à deſirer que les Li-

vres qui traitent des Arts ne fuſſent traduits que par ceux qui les ont pratiqués. Tel eſt celui que nous annonçons. On n'a rien négligé pour la partie typographique.

Le même Auteur avoit donné ſur la fin de l'année derniere les Livres ſuivants traduits de l'Italien.

Traité des Vertus & des Récompenſes, pour ſervir de ſuite au Traité des Délits & des Peines, 1 vol. in-12 Italien & François. Chez Lalain, Libraire à Paris rue S. Jacques.

Conſeils d'une Mere à ſon Fils, Poëme traduit de l'Italien, dont le texte eſt en page de regard avec la traduction, 1 vol. in-12. Chez Vente, Libraire, à la deſcenre de la Montagne Sainte Genevieve à Paris.

Nota. Comme nous nous ſommes propoſés de faire des recherches relatives à notre objet dans les Ouvrages modernes, écrits dans les différentes Langues de l'Europe, il nous eſt parvenu divers Traités économiques écrits en Allemand. Nous préſumons faire plaiſir aux bons Citoyens en les leur indiquant; on invite même ceux à qui la connoiſſance de la Langue Allemande eſt familiere, d'entreprendre la traduction de ceux qui leur paroîtront les plus utiles. Ces Ouvrages ſont:

Le Dictionnaire des Arts, de Jablonski, 2 vol. in-4°; *Collection Economique*, de M. Schreber, 16 vol. in-8°; *Nouvelle Collection*, du même, 6 vol. in-8°; *le Pere de Famille*, Ouvrage économique, 2 vol. in-8°; *les Œuvres Economiques*, de M. Juſti, 2 vol. in 8°; *l'Economie Politique*, du même, 1 vol.; *Syſtême des Finances*, par le même, 1 vol; *Traité de la Culture des Prairies*, 1 vol.; *de la Culture de la Vigne*, 1 vol.; *Maniere de ſemer les Bois*, 3 vol. in-4°; *Magaſin des Forêts*, par Staal, 1 vol. in-4°; *l'Econome*, 1 vol. in 8°.

Grains et Farines a Paris.

État des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Samedi 14 juſqu'au Mercredi 18 Janvier 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 95 muids 9 ſept. de froment, 7 muids 11 ſeptiers de ſeigle, & 389 muids de farines; il reſtoit de l'autre marché 126 muids de froment, 7 muids 11 ſeptiers de ſeigle, & 627 muids 8 ſeptiers de farines, ce qui a fait 221 muids 9 ſeptiers de froment, 15 muids 10 ſeptiers de ſeigle, & 1016 muids 8 ſept. de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 86 muids de froment; il reſtoit du marché précédent 75 muids 3 ſeptiers, ce qui a fait 161 muids 3 ſeptiers.

Le Mercredi 18 Janvier, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1415 muids 6 ſept. tant froment que ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 434 muids 11 ſeptiers; de ſorte qu'il en eſt reſté 980 muids 7 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 23 à 32 ℔; le ſeigle, de 18 à 21 ℔; le froment a été vendu à la Grêve, de 26 à 34 ℔ *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 2 ℔ 6 ß 3 ₰ à 2 ℔ 17 ß 6 ₰ le *boiſſeau*; les farines de remoulage, de 1 ℔ 15 ß à 3 ℔ auſſi le *boiſſeau.*

Le pain blanc de Goneſſe de 3 ß 6 ₰ à 3 ß 7 ₰ ½ la *liv.* idem de Paris, idem; pain bis blanc de Goneſſe, de 3 à 3 ß 3 ₰; id. de Paris, de 3 ß 3 ₰ à 3 ß 6 ₰; pain bis clair, de 3 ß à 3 ß 3 ₰; pain bis de Paris, de 2 ß 9 ₰ à 3 ß.

DEMANDE.

Une perſonne qui eſt dans le cas d'avoir dans ſes étangs & rivieres une grande quantité de loutres, deſireroit qu'on lui indiquât un moyen facile de s'en délivrer ſans nuire aux poiſſons.

La perſonne qui fait cette demande peut, en attendant des réponſes, conſulter le Journal Etranger du mois de Juin 1755, où l'on trouve un Mémoire ſur la maniere de prendre les loutres en vie, & de les dreſſer à la chaſſe du poiſſon. Elle peut lire encore ce que M. de Buffon a dit ſur les loutres dans ſon Hiſtoire naturelle.

Autre.

Une perſonne qui éleve des brebis ſouhaiteroit apprendre quel a été le ſort du troupeau que M. d'Etigny avoit formé à grands frais.

COMMERCE.

RÉPONSE

Aux Tanneurs & à ceux qui exportent le Cuir, au ſujet de la remiſe du droit à l'exportation de cette marchandiſe.

Extrait des Papiers Anglois.

JAmais perſonne ne ſollicita une gratification ou une remiſe pour une Manufacture, quand cette Manufacture étoit à un haut prix, parce que tout le monde ſent que ce ſeroit déraiſonnable. On conclut, d'après ce principe, que les gratifications & les remiſes accordées pour l'exportation d'une marchandiſe, doivent ceſſer, dès que ſon prix eſt devenu excluſif. N'eſt-ce pas là préciſément le cas où nous nous ſommes trouvés dernierement au ſujet du bled? Le Gouvernement, par des vues très-ſages, non-ſeulement en défendit l'exportation, mais en permit même l'importation, ſans quoi pluſieurs milliers d'hommes ſeroient morts de faim. Quoique par rapport au cuir il n'y ait pas à craindre des ſuites auſſi terribles, elles ſont au moins de même nature dans un moindre degré, puiſque nombre d'Ouvriers induſtrieux qui travaillent en cuir vont être ruinés par ſon prix exceſſif & par ſa diſette. Si l'on vouloit encourager de la même maniere l'importation des peaux crues, en les exemptant des droits d'entrée, on feroit le plus grand bien au Commerce des Tanneurs, on occuperoit quantité de pauvres gens, & on augmenteroit les revenus de l'Etat. C'eſt une chimere de craindre que les Etrangers nous enlevent cette branche de Commerce. Où peuvent-ils trouver des peaux pour le faire? Ce n'eſt certainement pas dans les Etats du Pape. L'Angleterre & l'Irlande ſont les Pays qui fourniſſent l'Europe de cette matiere. Si l'on pouvoit s'en pourvoir ailleurs, nous en donneroit-on un ſi bon prix? Nous penſons donc, ſauf meilleur avis, que c'eſt la plus grande des folies de les engager à force d'argent à prendre ces marchandiſes de nous. Chaque Pays a des productions qui lui ſont particulieres. L'Angleterre eſt renommée pour la ſupériorité de ſon cuir & de l'écorce de ſes arbres. Si d'autres Pays tirent parti de leurs avantages, imitons-les; tâchons, à l'exemple des François & des Hollandois, d'attirer les peaux d'Irlande chez nous pour les conſommer dans nos Manufactures. Ce ſera le moyen d'employer pour nous-mêmes nos écorces, de les ſoutenir dans leur prix, & d'occuper une infinité de pauvres gens qui, pouſſés par la miſere, ſont prêts à aller en Amérique ou par-tout ailleurs où on leur promet une ſubſiſtance. Il y en a qui oſent aſſurer que le prix du cuir va baiſſer dans peu de temps; mais ce propos mérite à peine que l'on y réponde; la conſommation de cette marchandiſe a trop augmenté parmi nous depuis vingt ans, pour qu'il y ait la moindre eſperance de cette diminution. Suivant un calcul très-moderé, il ſe conſomme aujourd'hui annuellement quarante à cinquante mille peaux de plus que dans le temps paſſé, pour le ſeul article des voitures.

D'un autre côté, on prétend à faux que ce n'eſt que le cuir ordinaire, dont on ne peut faire uſage ici, qui eſt exporté. Tous les Ouvriers qui travaillent pour notre Armée & pour l'équipage de nos Vaiſſeaux, ſont en état de prouver le contraire.

Il n'eſt pas à craindre que les Irlandois nous raviſſent cette branche de Commerce. Comme ils ne ſçauroient ſe paſſer de nos écorces pour tanner leurs cuirs, nous pouvons toujours mettre empêchement à leurs Manufactures & à leur Commerce quand bon nous ſemblera.

MANIERE

De nettoyer les Galons d'Or.

Comme la matiere du galon d'or n'eſt autre choſe qu'un fil d'argent doré, il eſt également à craindre de trop frotter le galon & d'en ôter la dorure, comme ne pas frotter aſſez pour en enlever la mal-propreté. Ce milieu n'eſt pas aiſé à tenir: on y parvient cependant en opérant ſelon la méthode ſuivante. On fait griller de la mie de pain que l'on met bien chaude avec le galon dans une ſerviette à pluſieurs doubles, de maniere que l'on puiſſe cependant remuer le tout avec facilité. Il faut réiterer cette opération juſqu'à ce que le galon d'or ſoit parfaite-

ment propre. Pour peu que l'on réflechiſſe ſur ce procédé, on ſentira qu'il doit remplir avec ſuccès le but que l'on s'eſt propoſé. Ce moyen nous vient de la même main que le ſecret de dégraiſſer les velours en pluſieurs couleurs, dont nous avons parlé dans nos précédentes Gazettes.

COURS DES CHANGES

PARIS. *25 Janvier 1769.*		BORDEAUX *le 13 Janv. 1769.*		MARSEILLE. *le 11 Janv. 1768.*		LYON. *le 17 Janv.*	
Amſterdam,	55 ¼	Amſt.	55 1 16e à 55	Londres,	31 ¼	Amſterdam,	55 ¼
Lond.	32	Lond.	32	Amſt.	54 ¼ 78	Auguſte,	51 3 8e
Hambourg,	181	Hamb.	267 16e argent	Cadix,	15 3	Vienne,	51 ½
Madrid,	14 18	Paris echu,	¼ p % p.	Madrid,	15 5 6	Londres,	32
Cadix,	14 18	*du 16 Janv.*		Livourne,	97 ¾	Livourne,	95 ½
Livourne,	95 ½			Naples	1 86. 85 ½	Genes.	93 ½
Lyon,	5 8e p.	Amſterd.	55	Gênes,	95 ¾	Madrid.	74 5 8e
		Londres,	31 15 16e	Paris,	1 ½ p. % b.	Cadix,	74 3 8e
		Hamb.	26 5 16e	Lyon.	1 ½ p % b.	Paris,	½ perte.
		Paris échu	¼ p. % p.	Montpellier	1 p % b	Marſeille,	2 ¼ p.
				Piaſtres,	48 15	Dépôt p. R.	1 3 8e à ¾
						Piaſt.	48 13 9

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 25 Janvier 1769.*

	℔	ß	
Or de Portugal, à	713		marc.
Du Mexique à	704		
Du Perou à	696		
Les guinées à	711		
Ducats à	97	15	once.
Or fin à 23 k. 31. 32 à	98	15	
Or à 20 karats à	83	10	
L'argent à 11 d. 20 g. à	54		marc.
Idem à 11 d. 10 g. à	52	5	
Piaſtres,	48	17 6	

FINANCES.

Suite de l'Edit du Roi donné à Verſailles au mois de Décembre 1768, concernant le rembouſement des Effets de la troiſième Claſſe; les reconſtitutions des Rentes conſtituées à un denier plus fort que le denier Vingt cinq; le paiement de celles provenant des Effets au Porteur, énoncés en l'Edit de Juin 1768:

Et portant création de Quatre millions de Rentes viageres ſur une ou ſur deux têtes. Regiſtré en Parlement.

XI. Les arrérages deſdites Rentes ſeront payés de ſix mois en ſix mois par les Payeurs des rentes de notre Hôtel-de-Ville, en la même forme & maniere que les autres Rentes viageres, & conformément aux différens Réglemens qui ont été faits pour la police deſdites Rentes, & notamment par nos Déclarations des 27 Décembre 1727, 23 Juillet 1737 & 26 Juin 1763; la dépenſe du paiement deſquelles rentes ſera paſſée & allouée ſans difficulté, dans la dépenſe deſdits Payeurs, conformément aux contrats qui en auront été paſſés.

XII. Les Rentes qui auront été conſtituées ſur une ſeule tête, ſeront payées juſqu'au jour du décès de ceux ſur la tête deſquels elles auront été conſtituées; & celles qui auront été conſtituées ſur deux têtes, juſqu'au jour du décès du ſurvivant, le tout à ceux qui s'en trouveront avoir droit, en rapportant avec l'extrait mortuaire en bonne forme, & autres pieces juſtificatives, la groſſe du Con-

trat de conſtitution, à compter du jour deſquels décès ſeulement leſdites rentes demeureront éteintes & amorties à notre profit.

XIII. Les Etrangers non naturalisés, même ceux demeurans hors de notre Royaume, Pays, Terres & Seigneuries de notre obéiſſance, pourront auſſi acquérir tant leſdites Rentes viageres que celles perpétuelles énoncées en notre préſent Edit, & même par reconſtitution, ainſi que pourroient faire nos propres Sujets: Renonçant à cet effet au droit d'aubaine & autres droits, même à celui de confiſcation, en cas qu'ils fuſſent Sujets de Princes & Etats avec leſquels nous pourrions être en guerre; pour en jouir avec tous les priviléges qui leur ont été accordés pour les autres Rentes dudit Hôtel de notre bonne Ville de Paris, par l'Edit du mois de Décembre 1674, & autres ſubſéquens.

XIV. S'il ſurvient quelques conteſtations ſur le paiement des arrérages deſdites Rentes viageres, forme ou validité des acquits fournis par les Rentiers, nous en attribuons la connoiſſance, Cour & Juriſdiction, en premiere inſtance aux ſieurs Prévôt des Marchands & Echevins de notre bonne Ville de Paris, pour être jugées ſommairement & ſans frais, ſauf l'appel en notre Cour de Parlement de Paris, ſans préjudice duquel les Jugemens rendus par leſdits ſieurs Prévôt des Marchands & Echevins, ſeront exécutés par proviſion. SI DONNONS EN MANDEMENT à nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenant notre Cour de Parlement & Chambre des Comptes à Paris, que notre préſent Edit ils aient à faire lire, publier & regiſtrer; & le contenu en icelui garder, obſerver & exécuter ſelon ſa forme & teneur, nonobſtant toutes choſes à ce contraires: Voulons qu'aux copies du préſent Edit, collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secretaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original: CAR TEL EST NOTRE PLAISIR; & afin que ce ſoit choſe ferme & ſtable, nous y avons fait mettre notre ſcel. DONNÉ à Verſailles au mois de Décembre l'an de grace mil ſept cent ſoixante huit, & de notre regne le cinquante-quatrième. *Signé*, LOUIS. *Et plus bas*, Par le Roi. *Signé*, PHELYPEAUX. *Viſa* DE MEAUPEOU, pour rembourſement des Effets de la troiſième claſſe, reconſtitution des Rentes à un Denier plus fort que le denier Vingt-cinq, paiement de celles des Effets au Porteur, création de quatre millions de Rentes. Vu au Conſeil, MAYNON. Et ſcellé du grand ſceau de cire verte ſur coubles lacs de ſoie rouge & verte.

LE ROI, ſéant en ſon Lit de Juſtice, a ordonné & ordonne que le préſent Édit ſera enregiſtré au Greffe de ſon Parlement, & que ſur le repli d'icelui il ſoit mis que lecture en a été faite, & ledit enregiſtrement ordonné, ce requérant ſon Procureur Général, pour être le contenu en icelui exécuté ſelon ſa forme & teneur. Fait au Château de Verſailles, le Roi tenant ſon Lit de Juſtice, le onze Janvier mil ſept cent ſoixante neuf. Signé, *YSABEAU.*

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Proc. pt J. 1769.
Aliſſan,	39e.	A.	30
Nau,	41e.	J.	31
De Fays,	42e.	H.	31

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Janv. 1769.	*Lundi 23.*	*Mardi 24.*	*Mercredi 25.*
Ac. des Indes.	. . . . .	1182 ½ . . .	1180 . . . .
Emp. de la Com.	425	425	. . . . .
Prom. à 5 p ⅝.	. . . . .	20	20 . . . . .
Prom. à 4 p ⅝.	42	42	42 ½ . . . .
Ac. des Fermes.	860	860 57 ½ . . .	857 ½ . . . .
Amortiſſement.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
2ſ. p. l. du Dix.	10	10	9 ½ . . . .
3e. Loterie.	. . . . .	1 p ⅝ 1770 . .	au p 1769 . .
Annuités.	300	301	301 . . . .
Coup. d'An.	60	60	60 . . . .
Emp. de 50 mil.	. . . . .	39	. . . . .
Emp. de 30 mil.	40	39 ½	39 ½ . . . .
Col. 1759.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Canada.	45 ½	45 ½	45 ½ . . . .
4e. L. Epoques.	14	14	. . . . .
Nouette.	39 ½	39	39 . . . . .
Ac. de la caiſſe	1070	1065	1060 . . . .
Bill. de la Com.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
CONTRATS.			
tirage de la C.	2e 408 5e 349 .	2e 408 3e 380 4e 360	4e 360 . . . .
	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Sur la Ville	. . . . .	. . . . .	. . . . .

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 8.

DE DUNKERQUE.

DÉPART de Navires.

IL eſt ſorti de ce Port du premier au 10 Janvier 1769, 10 Navires François faiſant l'encombrement de 788 tonneaux, 2 Anglois de 170, & 2 Hollandois de 91 tonneaux; ſçavoir, des François, la *Jeanne Eliſabeth* de Bordeaux, Capitaine *Pierre Elie Martin*, allant à la Martinique; les *Deux Sœurs* de Dunkerque, Capitaine *Jacques Olyve*, allant au Port au Prince chargés tous deux de diverſes marchandiſes ſans compter celles des Manufactures du Pays; la *Baronne d'Haudevanne* du Havre, Capitaine *André Maurice*, allant au Havre chargé de ſucre, coton, café & autres marchandiſes; la *Marie Thérèſe*, Capitaine *Jean Jacques Legrand*, allant à Bordeaux chargé de harengs; l'*Eliſabeth*, Capitaine *Louis Moineaux*, allant à Bayonne avec divers ballots d'étoffes provenant des Manufactures du Pays; la *Sainte Marie*, Capitaine *Simon l'Hermite*, allant à Marſeille chargé de charbon, tabac & autres marchandiſes; la *Marie Eliſabeth* du Havre, Capitaine *Jean Carpentier*, allant au Havre chargé de harengs, lin, dames-jeannes & autres marchandiſes; le *Saint Nicolas*, allant à Etaples; le *Prince de Robecq*, allant à Libourne; la *Princeſſe Royale*, allant à l'Orient tous trois ſur leſt; des Anglois, la *Marie*, allant à Londres; le *Neptune*, allant à Fayal chargés d'eau-de-vie & & autres marchandiſes; des Hollandois, le *Jeune Jacques*, allant à Oſtende; les *Trois Freres*, allant à Schiedam, le premier ſur leſt, l'autre avec des futailles vuides.

DU HAVRE.

ARRIVÉE de Navires.

Du 11 au 15 Janvier 1769, il eſt entré dans ce Port 9 Bâtimens François & 12 Etrangers; ſçavoir, des François, le *S. Martin*, Capitaine *Germain* du Havre, venant du Cap en 56 jours, 10 jours de relâche à Darlemouth en Angleterre compris; le *Victor*, Capitaine *Aviſſe* de Saint Malo ainſi que le ſuivant; l'*Indécis*, Capitaine *Donat*; le *Printemps*, Capitaine *Patin* de Grandville, venant tous trois de Marſeille avec ſavon, coton, épicerie, droguerie & marchandiſes du Levant; l'*Orient*, Capitaine *Sorin* de Toulon, venant de ce même Port chargé de vin & d'eau-de-vie; la *Concorde*, Capitaine *Gervais* de l'Iſle de Ré, venant de Rouen, en relâche pour la Rochelle; le *Dunkerque*, Capitaine *Everart* de Dunkerque, venant d'Alicante chargé de ſoude pour le Havre & pour Rouen; la *Françoiſe*, Capitaine *Joille* de Saint Valeri ſur Somme venant de ce même Port ſur leſt en relâche pour Barcelonne; le *Chevalier d'Arteſé*, Capitaine *le Chevoton* de Brehat, venant de ce même endroit chargé de bled en relâche pour Rouen; des Etrangers, le *Cardigan*, Capitaine *Adams*, Anglois ainſi que les 10 ſuivants, venant de Strangford chargé de 70 tonneaux de froment, en relâche pour Rouen; la *Bonne Volonté des Amis*, Capitaine *Jacques Tompſon*; les *Deux Amis*, Capitaine *Ambroiſe Tompſon*; le *Scamunt*, Capitaine *Button*; le *Thomas*, Capitaine *Brook*, venant tous quatre de Corck; la *Bonne Volonté*, Capitaine *Wingham*, les *Deux Freres*, Capit. *Smith*; la *Colombe*, Capitaine *Roberts*; le *Henri & Joſeph*, Capitaine *Akerman*; le *Torbey*, Capitaine *Brayley*, venant tous cinq de Dublin chargés comme les autres de bœuf, de beurre, de lard & de chandelle; le *Triton*, Capitaine *Zebedée* Anglois, venant de Cheſter chargé de plomb; l'*Eſpérance*, Capitaine *Claas Heer* Hollandois, venant de Honfleur chargé de café pour Amſterdam.

DE NANTES.

ARRIVÉE de Navires.

Du 6 au 13 Janvier 1769, il eſt entré dans ce Port 36 Navires François & 2 Etrangers; ſçavoir, des François; l'*Amériquaine* de 300 tonneaux, Capitaine *Bartaré*; la *Proſpérité* de 400 tonneaux, Capitaine *Baulon*, venant tous deux du Port au Prince; la *Loire* de 400 tonneaux, Capitaine *Guedon*, venant de Saint Marc; le *S. Pierre* de 140 tonneaux, Capit. *Olivier de Montagniere*, venant de Cayenne, chargés tous quatre de 1100 bariques 13 quarts de ſucre brut, terré & tête, 28 futailles 7 bariques 96 quarts de café, 86 futailles 5 bariques 8 quarts d'indigo, 3 futailles de cacao, 184 bariques de rocou, 276 balles & ballots de coton, 59 balles de bois de couleur, 15 planches de bois d'Acajou, 26 bariques d'huile de Cahohanne, 75 dents de

morphil, 2200 liv. de cire jaune, 289 cuirs ſecs en poil, ſyrops, liqueurs & confitures; le *Neſtor* de 200 tonneaux, Capitaine *Guilloré*, venant de Marſeille pour *M. Souhigaray* chargé de 181940 liv. de ſavon, 2 pieces d'huile d'olive, encens & autres marchandiſes d'épicerie; la *Marie*, Capitaine *Stanislas Maillet*, venant du Banc de Terre Neuve, à la conſignation de *MM. Corperon & Courtois* avec 6500 morues vertes au petit cent, la *Belle Nantaiſe*, venant de Cadix avec figues, raiſins, citrons, olives & 4 barils de vin; l'*Aimable Perrotte*, venant de Seville avec oranges; le *Diligent*, venant de Salo en Eſpagne avec eau-de-vie & liqueur; la *Souchaye*; la *Legere*; le *Saint Jean Baptiſte*, venant tous trois de Lisbonne avec oranges, citrons, huile de baleine, bois d'inde, figues & 64 muids de ſel; l'*Aimable Charité*, venant de Bayonne avec ſardines preſſées; la *Marguerite*; le *Saint Louis*, venant tous deux de Bordeaux avec vin, eau-de vie, laine, huile de morue, bouchons de liege, farine, fromage de Roquefort; la *Marie Gabrielle*; la *Marie Louiſe*; la *Sainte Anne*; le *Vaillant Gaſpard*; la *Jeanne*, venant tous cinq de l'Orient avec marchandiſes de la Compagnie des Indes, ſardines preſſées, figues, raiſins, citrons, peaux de bœufs & de veaux; la *Marie Françoiſe*, venant de Pont-l'Abbé; le *Saint Jean-Baptiſte*, venant de Belle Iſle chargés tous deux de miel & ſardines preſſées; la *Marie Ange*; la *Felicité*, venant tous deux de Redon avec cidre, beurre, meches de guerre & bois de mérain; le *Guillaume Pierre*, venant de Lannion, avec beurre, ſuif, chandelles, fil & meches de guerre; les *Deux Amis*, venant de Morlaix avec marchandiſes de Hollande; l'*Heureuſe Marie*, venant de Saint Malo avec huile & morues ſeches; le *Chameau*; le *Saint Pierre*, venant tous deux de Marennes avec 57 tonneaux de vin; la *Marie Société*, venant de l'Iſle de Ré; la *Françoiſe*, venant d'Oleron chargés tous deux de 94 muids de ſel; la *Ville de Nantes*, venant de Dunkerque avec harengs blancs, lin, fer blanc & noir, étain & cornes à lanternes; l'*Emmanuel*; le *Ceſar Auguſte*, venant tous deux de Dieppe avec harengs blancs & autres; la *Jeanne*, venant de Libourne avec 35 tonneaux de vin; le *S. Pierre*, venant de Boulogne avec bouteilles de verre; des Etrangers, le *Plus Jeune Pranger*, venant de Hambourg avec laine, piment, poivre, viande fumée, cuivre rouge, peaux de vaches de Ruſſie, &c. le *Nantitus*, venant de Corck avec langues & cuirs de bœuf.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 3 Navires François & 3 Etrangers; ſçavoir, le *Saint Domingue*, Capitaine *Maillard*, allant au Cap; la *Marquiſe de Choiſeul*, Cap. *Navarria*, allant aux Cayes; le *J. Baptiſte*, Capitaine *Edelin*, allant en Guinée; la *Notre-Dame du Roſaire*, Capitaine *François Ugalde*, allant à Bilbao avec quincaillerie, toile, fil, drap, papier peint, ſucre terré & ſavon; le *Prophête Daniel*, Capitaine *Ole Ewenſon*; & les *Quatre Sœurs*, Capitaine *Age Franſes*, allant tous deux à Bruges avec vin Nantois & d'Amont, ſucre brut, pruneaux, ſyrop, eau-de-vie, chataignes & porcelaines.

On préſume que le Navire l'*Aimable Toinette* de Bordeaux, Capitaine *Bremont*, a été perdu ſur la côté de Saint Gildas; ce qui fait ſoupçonner le naufrage de ce Bâtiment eſt une malle qui a été jettée à la Côte, & dans laquelle on a trouvé des hardes, des moëdes d'or & des connoiſſemens faits à la Guadeloupe & datés du 28 Octobre 1768.

DE BORDEAUX.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 15 Décembre 1768 au 15 Janvier 1769, il eſt entré dans ce Port 13 Bâtimens François, & 23 Etrangers; des premiers, 6 venoient des Colonies; ſçavoir, le *Zephir* de 150 tonneaux, Capitaine *Saujon*; le *Voltigeur* de 100 tonn. Cap. *Coudray*; la *Charmante Lucie* de 100 tonn. Cap. *Goupieau* de Saint Malo, partis tous trois de Saint Domingue; la *Sainte Anne* de 260 tonneaux, Capitaine *Maneſco*, parti du Cap; le *Jean François* de 200 tonn. Cap. *Pierre Mallac*; l'*Heureuſe Marie* de 100 tonneaux; Capitaine *Maux*, partis tous deux de la Martinique chargés comme les autres de marchandiſes du cru des Colonies pour divers Particuliers & Négociants de Bordeaux; des ſept autres Bâtimens François faiſant enſemble l'encombrement de 418 tonneaux, 2 venoient de Dunkerque, 1 de la Rochelle, 1 de la Flotte, 1 du Banc de Terre Neuve, 1 de Saint Pierre Miquelon & 1 de Morlaix; des 23 Etrangers faiſant 3001 tonneaux, 5 venoient de Roterdam, 3 d'Amſterdam, 4 de Stetin, 2 de Bremen, 2 de Limeric, 3 de Dublin, 1 de Londres, 1 du Lubeck, 1 de Saint Sebaſtien & 1 de Bilbao tous chargés de diverſes marchandiſes pour différens Particuliers & Commerçans.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont Saint Michel, 1769.

GAZETTE *D'AGRICULTURE,*
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Samedi 4 Février.

AGRICULTURE.

OBSERVATIONS

Sur les ſels par rapport à la végétation. Extrait des Elémens d'Agriculture phyſiques & chymiques de M. Wallerius.

UN grand nombre de Cultivateurs ont écrit en faveur du ſel, comme étant propre à faciliter la végétation. M. Wallerius prétend, d'après pluſieurs expériences chymiques, que le ſel, loin de contribuer à la végétation, feroit plutôt capable de l'arrêter. Une telle aſſertion paroîtra d'abord révoltante à ceux qui ont recueilli d'abondantes récoltes ſur des terres où ils n'avoient mis pour engrais que des limons tirés de la mer. Mais avant que de condamner notre Auteur, il eſt juſte de l'écouter ; on verra même qu'il convient que l'emploi de cet engrais eſt très bon, & que cette expérience n'a rien de contraire avec la propoſition qu'il avance.

Les ſels de quelqu'eſpece qu'ils ſoient, dit-il, *ne peuvent pas ſervir de nourriture aux plantes, ni avancer par eux-mêmes la végétation.* Il le prouve.

1°. Par les expériences de M. Kraftius, comme on peut le voir dans le tome 11 de ſes nouveaux Commentaires des Arts de Petersbourg. Cet habile Naturaliſte mit des ſemences dans un ſable bien deſſeché, & après les avoir humectées avec de l'eau commune, il a obſervé qu'elles avoient germé le cinquième jour, comme dans la terre noire. Il mêla dans un autre vaſe du ſable deſſeché avec du ſel marin, dans un ſecond vaſe avec du nitre, & dans un troiſième avec de la potaſſe. Il prit auſſi la précaution d'arroſer ce ſable avec de l'eau ; mais tous ſes ſoins furent inutiles ; car les ſemences ne germerent point dans ces mêlanges. M. Alſton, autre Naturaliſte, a de même obſervé dans *ſes Elémens de Botanique* que les ſels de différentes eſpeces, mêlés avec la terre, empêchoient non-ſeulement l'accroiſſement des plantes, mais qu'ils les faiſoient même périr. Cette même vérité eſt encore confirmée par quelques expériences de M. Bonnet, *dans ſes Recherches ſur l'uſage des feuilles*, qui tendent toutes à prouver que l'eau pure, qui ne contient aucuns ſels, ou en très-petite quantité, forme la meilleure nourriture des plantes, & que celle au contraire, qui eſt imbue des particules acres, ſulphureuſes, ou de particules d'urine, de lait & d'eſprit de vin, nuit à leur accroiſſement.

2°. La nature des végétaux nous fait connoître qu'ils ne renferment aucun ſel mineral, excepté quelques ſels marins, dans leſquels il ſe trouve des particules *de ſel admirable ;* car les ſels qu'on rencontre dans quelques végétaux ſont d'une autre nature. J'ai fait, dit M. Wallerius, un grand nombre d'expériences ſur les végétaux dont on fait le pain, mais je n'ai pu en tirer aucun ſel. D'ailleurs les ſels n'étant point néceſſaires à la compoſition des fibres des plantes, on voit aiſément par là qu'ils ſont auſſi peu propres à les faire vivre, qu'à faire vivre les animaux.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

3°. La nature des ſels mineraux nous perſuade qu'ils ont plutôt la vertu de durcir les corps, que celle de nourrir les végétaux. Pline étoit convaincu de cette vérité. Cependant, afin qu'il ne reſtât aucun doute, continue M. Wallerius, j'ai diſſous du nitre dans de l'eau, & après avoir fait tremper dans cette eau, ainſi mêlée avec le nitre, des ſemences des végétaux, j'ai obſervé que ces ſemences, bien loin de germer, ne ſe gonfloient pas même, mais qu'elles ſe durciſſoient de plus en plus. On remarque auſſi, ajoute l'Auteur, que les viandes ſe détruiſent dans la ſaumure. Les ſels ne peuvent pas plus s'adapter à la ſubſtance des végétaux qu'à celle des animaux, qui tendent ces ſels en nature, ou s'ils ſe mêlent dans leurs corps avec les fluides, ils ne ſont point changés par ce mêlange.

4°. Le réfroidiſſement que les ſels moyens, & ſur-tout le nitre & le ſel commun produiſent dans les terres & dans l'eau, diminue non-ſeulement l'évaporation, mais reſſerre encore, retrecit trop les pores des végétaux, & empêche néceſſairement la germination des plantes, au lieu d'en faciliter l'accroiſſement.

5°. Il paroît que les végétaux réuſſiſſent beaucoup moins dans les lieux impreignés de ſel, comme on le remarque dans quelques terreins bas qui abondent en ſel moyen, ou dans le voiſinage des eaux minerales aigrelettes.

Après ces premieres explications, M. Wallerius rapporte, pour les combattre, les opinions de ceux qui accordent la vertu végétative à tel ou tel ſel. Nous en parlerons dans la Gazette ſuivante. Cette matiere mérite d'être diſcutée & approfondie.

OBSERVATIONS

De M. Sarcey de Sutieres ſur une graine qui pourroit ſervir à faire de la poudre à poudrer.

On a invité à chercher les moyens de faire de la poudre pour les cheveux ſans ſe ſervir de farine de bled. On a propoſé le marron d'Inde, la feve blanche, le bled de Turquie; mais quelques nouvelles épreuves qu'on ait faites de ces ſubſtances farineuſes, elles ſeront toujours trop mattes & trop lourdes, même trop graſſes pour pouvoir remplacer la farine de froment. Je n'ai trouvé juſqu'à préſent qu'une ſeule graine qui produiſe de la farine plus blanche & plus legere que celle de froment. Cette graine eſt la nielle (*nigella*) qu'on a ſoin de détruire dans les champs où l'on cultive le bled.

Un arpent enſemencé de cette graine produiroit autant de farine que trois arpens en bled. On retireroit de cette culture deux avantages; le premier de faire de la poudre ſupérieure en qualité, & le ſecond de ménager le bled qu'on employe à faire la poudre. Si l'on vouloit en tirer une plus grande production, on pourroit *chauler* cette graine comme on fait le froment, excepté qu'il ne ſeroit pas néceſſaire d'ajouter de la chaux aux autres ingrédiens que j'ai indiqués.

OBSERVATIONS

De M. Buc'hoz ſur les Plantes propres à ſervir d'aliments aux Beſtiaux (a).

Le but de cette lettre eſt de faire connoître quelles ſont les plantes qui conviennent particulierement à la nourriture de chaque animal domeſtique, & les accidents qui réſultent ſouvent du défaut de cette connoiſſance. On ſçait, dit l'Auteur, combien les pâturages humides & marécageux ſont pernicieux aux brebis, & cependant on en ignore la cauſe. M. Buc'hoz l'attribue plutôt aux plantes qui croiſſent dans ces prairies qu'à la malignité du terrein. En effet la brebis y trouve le *pſeudonarciſſe*, le *myoſytique des prés*, la *mercurielle perennelle*, le *roſſolis*, le *jong des bois*, la *petite renoncule des marais*, la *graſſette*, plantes très-nuiſibles aux bêtes à laine; ſans parler de la plante qu'on nomme *andromede*, qui cauſe des grandes maladies à ces mêmes animaux. Cette plante eſt mortelle pour les brebis en Virginie; celle qui croît dans le nouveau Breſil n'eſt pas moins dangereuſe. M. Linneus obſerve que dans les marais ſeptentrionaux de la Suede, il croît trois eſpeces d'*andromede*, & il penſe que c'eſt la ſeule cauſe pour laquelle les brebis n'y réuſſiſſent pas. Elles

(a) *C'eſt le ſujet de la vingt-quatrième Lettre que nous avons déja annoncée.*

ne vivent pas non-plus dans la Laponie ; parce qu'il y croît ſur les montagnes pluſieurs eſpeces d'*andromede*. Le *ledum* ou le *romarin ſauvage*, qui eſt de la même claſſe, pourroit leur être auſſi nuiſible.

M. Buc'hoz prend occaſion de-là de conſeiller de s'attacher à ne faire pâturer chaque différent troupeau que dans les prés qui lui conviennent. Les herbes qui ſont propres aux vaches ne le ſont pas aux chevaux. Ces derniers ſont plus difficiles. Les plantes de la *Tatradynamie* de Linneus ſont préciſément celles qui leur plaiſent. Les chevres ne ſont pas ſi difficiles que les autres beſtiaux ; elles aiment la variété, mais elles préferent ſurtout les bourgeons, les ſommités & les fleurs des plantes. Les brebis au contraire rejettent les fleurs & ne mangent que les feuilles ; elles rongent même les plantes juſqu'à la racine.

Ainſi une prairie qui a été pâturée par les chevaux peut contenir encore une excellente nourriture pour les vaches, & quand celles-ci n'y trouvent plus rien, il reſte encore un bon pâturage pour les brebis.

Après ces obſervations, & quelques autres que nous paſſons ſous ſilence, M. Buc'hoz entre dans le détail des plantes qui font le plus de plaiſir à chaque animal. Nous renvoyons à la lettre même pour ces détails qu'il faudroit copier.

L'Auteur vient de publier ſa 25^e Lettre ſur la *Doradille* & la *Buſſerole*, plantes dont dont on peut tirer de grands ſecours contre la gravelle, la pierre & la colique néphrétique. Nous en parlerons inceſſamment.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Décembre 1768, dans les GE'NE'RALITE'S *de*

ALSACE.				GRENOBLE.				LYON.				NANCY.			
LIEUX des Marchés.	PRIX			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.		
	l.	s.	d.		l.	s.	d.		l.	s.	d.		l.	s.	d.
Béfort.	20	2	6	Briançon.	23	12	6	LYON.	23	10	9	Bar.	20	14	
Colmar.				Buis.	28	13	4					Bitche.	16	15	
				Creſt.	25	17	6					Boulay.	16	18	9
Haguenau.	19	1	4	Embrun.	22*	10		Montbriſon.	20*		10	Bourmont.	18	11	6
				Gap.	25							Charmes.	18	5	9
Landau.	15*	15	1	GRENOBLE.	24	17	1	Roanne.	24	7	6	Epinal.	19	7	9
				Montelimart.	29*	18						Etain.	19	12	7
Scheleſtat.	20*	12	6	Romans.	25	10						Luneville.	19	14	
								St. Etienne.	24*	11	1	Mirecourt.	18	16	
STRASB.	20	7	2	Valence.	26							NANCY.	20	9	6
												Neufchateau.	19	4	4
wiſſembourg.	17	6	8	Vienne.	25	18	4	Villefranche.	22	13	4	Pont à Mouſſon.	19	13	11
												Remiremont.	20	11	7
												St. Diez.	21*	9	9
												St. Mihel.	16*	10	
												Sarguemines.	16	11	8
												Vezeliſe.	18	11	6
PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	18	17	6	From. le ſep.	25	15	8	From. le ſep.	23		9	From. le ſep.	18	18	8
Pain la liv.		2	10	Pain la liv.		2	10	Pain la liv.		3		Pain la liv.		2	3
Avoine le ſ.	6	4	5	Avoine le ſ.	9	1		Avoine le ſ.	7	5	8	Avoine le ſ.	4	16	
Foin le q.	2	6	7	Foin le q.	3	3	8	Foin le q.	3	7	3	Foin le q.	1	12	4
Paille le q.	1	2	11	Paille le q.	1	5	6	Paille le q.	1	6	10	Paille le q.		14	3

OBSERVATIONS

Sur la reproduction des Limaçons.

Depuis les prétendues découvertes du Docteur Spalanzani, Naturaliſte Italien, on s'eſt empreſſé de faire des expériences ſur les limaçons. Toutes celles qu'on a débitées dans différens papiers publics confirmoient en apparence les découvertes du Docteur Italien; mais elles paroiſſent toutes détruites par les dernieres obſervations qu'on va voir.

M. Valmont de Bomare, Démonſtrateur d'Hiſtoire Naturelle, ayant paſſé le temps de l'automne derniere au Château de Chantilly, a voulu répéter les expériences concernant la réproduction de la tête des limaçons, découverte annoncée par le Docteur Spalanzani, Naturaliſte réſidant à Modene. De cinquante-deux limaçons de terre & de canardiere, auxquels M. Bomare & M. Borie, Apothicaire du Prince de Condé, avoient coupé la tête, neuf ramperent au bout de vingt-quatre heures, mais c'étoient uniquement ceux qu'on avoit décapités en appuyant foiblemnnt entre les cornes & les parties de la génération, le tranchant d'un couteau mal aiguiſé, de ſorte qu'on avoit ſenſiblement vu les cornes ſe retirer & rentrer dans l'intérieur de l'animal: on a même obſervé que de cette maniere on ne coupoit que la peau & la machoire ſupérieure du limaçon, & qu'au bout de dix ou douze jours l'animal rampoit & portoit des cornes mutilées. Les limaçons auxquels on n'avoit enlevé que la moitié diagonale de la tête, rampoient avec deux ſeules cornes; mais ceux dont on avoit bruſquement coupé la tête (& c'étoit le plus grand nombre) moururent tous & exhalerent une odeur très-fétide. Si ces expériences étoient répétées en différens Pays & en différentes ſaiſons, peut-être mettroient elles à portée d'aſſurer ſi les limaçons de certains Pays ſont privés de la réproduction de leurs cornes, tandis que ceux d'une autre contrée auroient cet avantage, ou ſi la maniere dont on fait l'amputation ne donne pas lieu à cette réproduction apparente; ce qu'on pourroit ſoupçonner.

LETTRE

Aux Auteurs de la Gazette.

Vous publiez, Meſſieurs avec tant de zele tout ce qui peut tendre à l'émulation & au bien public, que nous eſperons de vos bons ſoins l'annonce dans vos Gazettes des charités que fait depuis un mois M. le Cardinal de Luynes, Archevêque de Sens, aux Pauvres de la Ville. S. E. fait diſtribuer journellement, dans ſon Palais archiepiſcopal, du riz à trois cents Pauvres de la Ville & des Fauxbourgs, après l'avoir fait préparer avec du lait & du pain, de façon que cette nourriture eſt très bonne & fait une reſſource des plus grandes pour les Pauvres, que la cherté du pain réduiroit à la plus affreuſe miſere. Cette diſtribution doit être continuée juſqu'au mois de Mars, temps où les ouvrages des vignes commencent. Il regne un ordre fort judicieux dans la répartition de cette aumône, les portions ne ſont délivrées qu'avec des billets de M M. les Curés qui les donnent convenablement aux beſoins de leurs Paroiſſiens.

ANNONCES DE LIVRES.

Dictionnaire raiſonné des Eaux & Forêts; contenant les anciennes & nouvelles Ordonnances, les Edits, Déclarations & Arrêts du Conſeil, rendus en interprétations de l'Ordonnance de 1669; des Coutumes, Arrêts du Conſeil & autres Cours Souveraines, Réglemens généraux & particuliers de réformation, déciſions des Miniſtres, des Grands Maîtres & des Juriſconſultes, contenant l'explication des termes appartenants à la matière des Eaux & Forêts, & la forme particuliere des affaires qui ſe pourſuivent aux Maîtriſes, &c. Par M. Chailland, ancien Procureur du Roi en la Maîtriſe des Eaux & Forêts de Rennes, 2 vol. in-4°. 1769. A Paris chez Ganeau, Knapen & Delaguette.

On ne peut mieux faire connoître un Dictionnaire qu'en rapportant différens articles de l'Ouvrage; le Public eſt alors en état de juger par lui-même du talent de l'Auteur & de l'utilité de ſon travail. Nous donnerons ces articles ſuivant qu'ils ſe préſenterons ſous la main.

Age des Bois. Il eſt défendu aux Particu-